

[Traduction]

M. l'Orateur: Le député de Grey-Bruce pose la question de privilège.

M. Winkler: Je pose pour la seconde fois la question de privilège parce que je n'ai pas reçu une réponse raisonnable à ma première question. (*Exclamations*) Très bien. Continuez de crier. Les cultivateurs l'apprendront aussi.

Une voix: Ils le savent.

L'hon. M. Ricard: Les cultivateurs ne les intéressent pas.

M. Winkler: Je demande au ministre encore une fois: Veut-il accepter la responsabilité? Il n'a pas à tenir compte de mes amis politiques. Il devrait accepter ses propres responsabilités.

M. l'Orateur: Ce n'est pas une question de privilège. C'est encore une question prêtant à controverse.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question supplémentaire au ministre de l'Agriculture. Étant donné l'attention qu'il accorde au prix du lait, et étant donné l'annonce relative à l'augmentation prochaine de 2c. la pinte de lait dans les régions d'Ottawa et de Toronto, le ministre ferait-il enquête afin de savoir si cette augmentation est nécessaire?

L'hon. M. Greene: Le député sait que cela a trait au lait liquide, question qui relève exclusivement de la juridiction provinciale. Si les prix aux consommateurs augmentent dans ces régions, la province d'Ontario doit assumer ses responsabilités. (*Applaudissements*).

L'hon. Michael Starr (Ontario): Lorsque le ministre a annoncé un prix de quatre dollars les cent livres de lait industriel, pensait-il que les agriculteurs devraient recevoir ces quatre dollars? Était-ce son intention lorsqu'il a fait cette annonce énonçant la politique du gouvernement?

L'hon. M. Greene: Comme je l'ai dit plus tôt, la politique est parfaitement claire. On l'a observée à la lettre. La province d'Ontario a le droit de fixer le prix par suite des mesures adoptées. Nous lui avons permis de fixer le prix à \$3.25 et elle peut tenir compte de n'importe quel facteur qu'elle désire quant au coût du transport—et cela n'est pas de la compétence fédérale concernant le prix. J'espère que les députés d'en face ne pro-

posent pas au gouvernement d'empiéter sur un domaine de compétence provinciale.

L'hon. M. Starr: Je vais répéter ma question et prier le ministre d'y répondre, cette fois, au lieu de la contourner.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député a posé une question. Il n'est peut être pas satisfait de la réponse que le ministre lui a donnée, et je ne sais trop moi-même si le ministre a répondu à la question. Mais comme le sait l'honorable député, il ne peut insister, même s'il n'est pas content de la réponse qu'il a reçue.

M. H. W. Danforth (Kent, Ont.): J'aimerais poser une autre question au ministre de l'Agriculture. J'ai été ravi de l'entendre dire que nous, de l'opposition, cherchions à sortir nos amis politiques, les cultivateurs, d'un mauvais pas. (*Exclamations*)

Le ministre de l'Agriculture pourrait-il nous dire s'il a reçu, de l'Ontario, du Québec et d'autres provinces, des plaintes à propos du fait que les producteurs de lait du Canada ne touchent pas le minimum de \$4 les cent livres de lait.

L'hon. M. Greene: Ma foi, monsieur l'Orateur, je suis heureux de constater que les cultivateurs sont de si bons amis de ses amis politiques qu'ils retirent leurs tracteurs des routes comme preuve d'amitié. (*Exclamations*)

On s'est plaint à moi du fait que certains cultivateurs ne reçoivent pas \$4 les cent livres parce que les gouvernements provinciaux ou les associations de producteurs ont négligé de fixer le prix à la fabrique ou parce que des établissements ont augmenté le coût du transport par camion, à la charge des cultivateurs eux-mêmes.

M. l'Orateur: Le représentant de Vancouver-Kingsway a la parole.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

Que le ministre tente de faire le «fin-fin», en nous faisant croire qu'il y a des vaches provinciales et des vaches fédérales, nous considérons que nous avons droit à des réponses plus claires et plus précises de la part du ministre. Nous soutenons que les cultivateurs ne reçoivent pas présentement \$4 les cent livres de lait. Le ministre est-il en